



La Commune



Appel à la constitution d'un pôle LUTTE DE CLASSES

À l'initiative de La Commune et du GSI

Pour signer cet appel : poleluttedeclases@orange.fr

(envoyez un courriel en précisant vos nom, prénom, département et éventuellement profession et responsabilités syndicales ou politiques)

La Commune

Pour un Parti des Travailleurs

<http://www.lacommune.org>



<http://www.gsiqi.org>

Au printemps dernier, un large front du refus s'est levé contre la loi El Khomri, avec le soutien de la population.

Le fait est : après cinq mois de bras de fer, la loi El Khomri a été adoptée.

Au regard du rapport des forces réel, ce « résultat » est un véritable paradoxe.

En effet, l'adoption de cette loi est le fait d'un gouvernement isolé et détesté de tous, sans majorité parlementaire. Un gouvernement sans force.

Dans ces conditions, un premier constat s'impose :

Martinez-Mailly, l'intersyndicale *CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF*, ont refusé d'appeler à la grève générale. La grève générale public-privé, jeunes-salariés était pourtant à l'ordre du jour, au lendemain des puissantes manifestations du 31 mars 2016. Elle était d'autant plus à l'ordre du jour le 12 mai 2016, lorsque Hollande-Valls ont « dégainé » une première fois le 49-3.

En juin, Martinez-Mailly et l'intersyndicale (*CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL, FIDL*)

ont renoncé à exiger le retrait de cette loi, ni amendable, ni négociable. Tel était pourtant le but clairement affirmé des manifestations monstres du 14 juin 2016.

Martinez-Mailly et l'intersyndicale ont alors supplié le gouvernement de négocier des aménagements de cette loi. Cette ligne de moindre résistance a alors conforté Hollande-Valls dans leur volonté d'aller « jusqu'au bout ».

Tout l'indique :

On ne peut aller de l'avant si l'on craint de rompre avec le gouvernement et ses « réformes »,

On ne peut aller de l'avant si l'on craint de s'engager dans la voie de la lutte des classes pour imposer la volonté des salariés et des jeunes, de la majorité sociale de ce pays.

On ne peut aller de l'avant si l'on craint de rompre avec l'Union européenne, ce club des capitalistes et des banquiers. La loi dont El Khomri a été le prête-nom, a pour véritables auteurs les commissaires de Bruxelles.

Or, Martinez-Mailly et l'intersyndicale, entendent relancer un nouveau cycle de journées « saute-mouton » à partir du 15 septembre.

Tout le monde le sait : Cette « stratégie » de « temps forts » ne permettra pas d'imposer l'abrogation immédiate de la loi El Khomri qui détruit le droit du travail et ordonne la « réécriture du Code du travail ».

La loi El Khomri peut et doit être abrogée, les revendications vitales des jeunes et des salariés peuvent et doivent être satisfaites. Dans cette voie, il est nécessaire d'organiser la force pour l'unité, le « tous ensemble » et la rupture complète avec le gouvernement et l'Union européenne.

Cette rupture complète des syndicats avec le gouvernement et ses « réformes », avec l'Union européenne (qui a demandé aux gouvernements de faire des lois El Khomri dans tous les pays) est vitale pour le mouvement ouvrier et pour les salariés. Elle est vitale face au gouvernement, au MEDEF et face à la direction CFDT, véritable branche « salariés » du MEDEF, ennemie du syndicalisme.

Toute la situation met à l'ordre au jour :

· L'unité pour l'abrogation de la loi El Khomri, ni amendable, ni négociable.

· L'unité pour porter un coup d'arrêt à tous les licenciements et pour leur interdiction : pas un seul licenciement, pas une seule suppression de poste, unité pour porter un coup d'arrêt à la « baisse des coûts du travail ».

La réalisation de l'unité sur ces objectifs passe nécessairement par le regroupement dans tout le pays de tous les syndicalistes, les militants ouvriers conscients que seule la lutte de classes peut payer et porter un coup d'arrêt aux agressions du gouvernement et du MEDEF contre les conditions de vie et de travail des salariés, des chômeurs, des retraités, des jeunes et de leurs familles.

Oui, le regroupement, partout, dans les entreprises, les services, les chantiers, les cités, les syndicats pour l'abrogation de la loi El Khomri. **EMPLOIS, SALAIRES, LITS D'HÔPITAUX, CODE DU TRAVAIL, PAS TOUCHÉ !**

Oui, le regroupement le plus large pour la rupture avec le gouvernement de la loi El Khomri, avec la République du 49-3 et avec l'Union européenne des capitalistes et des banquiers.

Quelques-uns, quelque part, doivent prendre sans attendre l'initiative d'aller vers la constitution d'un tel Pôle Lutte de classes dans ce pays. C'est le sens de ce premier appel que nous vous invitons à signer et faire signer en masse, pour l'unité et la rupture, pour vaincre et vivre.

01-09-2016

Pour signer cet appel : poleluttedefclasses@orange.fr

(envoyez un courriel en précisant vos nom, prénom, département et éventuellement profession et responsabilités syndicales ou politiques)

Premiers signataires :

Wladimir Susanj , responsable syndical, fonction publique, (75) ; **Rémy Frey** , responsable syndical commerce, (75) ; **Grégory Marchand**, syndicaliste formation continue, (92) ; **Rémi Duteil**, syndicaliste inspecteur risques professionnels, (49), **Garlone Lajonie** ; syndicaliste éducation nationale, (24), **Julie Charmoillaux** ; syndicaliste archéologue, (63), **Christopheur Halleur** ; syndicaliste, (77), **Francis Charpentier** ; syndicaliste travailleur social, (64) ; **Gérard Guzman**, syndicaliste retraité taxi, (75) ; **Daniel Petri**, syndicaliste retraité cheminot (94) ; **Marinette Moine**, syndicaliste retraitée caisse de retraite (94) ; **Aurelia Clay**, Informaticienne (75) ; **Jérôme Lefaure**, syndicaliste, Dijon (21), agent de surveillance ; **N'Diaye Mikael**, syndicaliste aide-soignant (93) ; **Pierre Yves Chiron**, syndicaliste (75) ; **Cornou Jean-Yves**, syndicaliste, Bretagne ; **Solonovitch Alain** (94) ; **Desbordes Colette** , Alfortville (94) ; **Isabelle Foucher**, responsable syndicale Fonction publique (75) ; **Robert Ducrot**, responsable syndical (75) ; **Hubert Gauthier**, syndicaliste, agent de maîtrise (95) ; **Eric Desrues**, syndicaliste (18) ; **Pierre Grand**, technicien (93) ; **Patricia Ducrot**, syndicaliste, employée (91) ; **Guy Bernard**, syndicaliste (75) ; **Vincent Martin** , APHP Cochin, responsable syndical ; **Stéphane Brochot**, (57) ; **Marion Paris**, 92, syndiquée cgt, hôtesse d'accueil, prestataire de service ; **Bernard Guisti**, Responsable Syndical, AP-HP (75) ; **Bernard Meurgues**, Retraité Education nationale (75) ; **Michelle Vignal**, formatrice en insertion ; **Hugues Montano**, réalisateur (93).....

Modifié le dimanche 20 novembre 2016

Voir aussi dans la catégorie Déclarations

COMMUNIQUÉ



Communiqué du groupe La Commune

Conformément à ses statuts, et sur proposition de son Comité National, l'assemblée générale des militant.e.s du groupe La Commune, section française de la Ligue Internationale Socialiste... >>

DÉCLARATION



L'avenir de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ne peut pas se faire sans le peuple kanak

Droit au peuple kanak à disposer de lui-même et à l'indépendance ! Report du référendum du 12 décembre 2021 ! >>



LIGUE SOCIALISTE

Déclaration de la LIS : L'Etat sioniste sera détruit, un Moyen-Orient socialiste renaîtra de ses cendres

La Commune relaie la déclaration de la Ligue socialiste internationale >>

NOTES

RETRAIT DE LA LOI « SECURITE GLOBALE » - MANIFESTATION AUJOURD'HUI SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

DECLARATI

28 NOVEMBRE 2020

C'est désormais au grand jour que la crise de fin de régime s'expose et interpelle chacun et chacune, dans une violence inouïe menée par la police aux ordres du gouvernement. Macron peut bien,... >>



COMMUNIQU

Journée Internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes

Communiqué du 25 novembre 2020 >>



COMMUNIQU

Communiqué

C'est avec la plus extrême fermeté que nous condamnons l'assassinat barbare qui a été commis le vendredi 16 octobre 2020 contre Samuel Paty, professeur d'histoire à... >>

